



## Déclaration substitutive dans le régime de la taxe subsidiaire sur la collecte et la gestion des déchets (TSCGD)

Renvoyez ce formulaire complété et signé à : →

**Service public de Wallonie**  
 Direction générale opérationnelle Agriculture,  
 Ressources naturelles et Environnement  
 Avenue Prince de Liège, 15  
 5100 Jambes

*Base légale :*

*Décret du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et portant modification du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes<sup>1</sup>.*

### Instructions pour l'utilisateur

La réglementation impose que la déclaration, dûment complétée, certifiée exacte, datée et signée parvienne au service indiqué sur le présent formulaire, au plus tard, le 20 du mois qui suit le semestre auquel se rapporte la déclaration.

### Cadre réservé à l'administration

Année : ....		
Période d'imposition :	1 <sup>er</sup> semestre <input type="checkbox"/>	2 <sup>ème</sup> semestre <input type="checkbox"/>
Code identifiant DIE (Code Substitution) :		
Code acteur du redevable substitué :		
Code acteur du redevable se substituant :		
Date de réception de la déclaration :		
<b>Visa (cachet)</b>	<b>Date</b>	<b>Nom et signature de l'agent de la DIE</b>
Observations :		

<sup>1</sup> Le texte coordonné peut être consulté sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).







## Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné (le déclarant) :

Nom

Prénom

Fonction

certifie que la présente déclaration, en ce compris les documents annexés et les informations encodées dans l'application mise à disposition sur Internet : <http://formowd.environnement.wallonie.be> conformément aux indications qui y figurent est exacte et sincère et peut servir à la vérification du montant de la taxe.

Je joins ..... annexe(s) numérotée(s) à la présente déclaration.

Fait à

Date

 /  / 

Signature

**Annexe 1 à la déclaration semestrielle dans le régime de la taxe subsidiaire sur la collecte et la gestion des déchets**

*Veillez compléter une annexe par code de déchets collectés.*

Numéro de l'annexe	Code déchet	Désignation
1/		

**Première destination hors Région wallonne**

Nom

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Pays

Numéro d'entreprise ou de TVA

Quantité totale de déchets « exportés » pour ce code

tonnes

Description de la filière suivie par ce déchet à partir de la première destination jusqu'au traitement final de chaque fraction résiduelle

**Tableau des traitements successifs appliqués au flux exporté (et à chaque fraction résiduelle)**

1. Code déchet fraction résiduelle	2. Quantités	3. Code traitement	4. Taxe (€/t) payée hors RW	5. Taxe (€/t) en RW	6. Différence de taxe (€/t)	7. Taxe par mode de gestion (2. X 6.)
Total à insérer pour la <u>colonne 4 de chaque ligne</u> au point <b>III C</b> de la déclaration en regard de l'annexe concernée						

**Annexe 2 : nom et adresse du ou des collecteurs pour lequel le transport est effectué**

	<b>Code OWD</b>	<b>Nom de la société</b>	<b>Personne de contact</b>	<b>Adresse</b>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				